

*Changer pour gagner ? Les réformes des lois électorales en Belgique*, de Jean-Benoît Pilet, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2007

Louis Massicotte

Volume 28, numéro 1, 2009

Les frontières des mouvements sociaux / Les mouvements sociaux aux frontières

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/001740ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/001740ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Société québécoise de science politique

ISSN

1203-9438 (imprimé)

1703-8480 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce compte rendu

Massicotte, L. (2009). Compte rendu de [*Changer pour gagner ? Les réformes des lois électorales en Belgique*, de Jean-Benoît Pilet, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2007]. *Politique et Sociétés*, 28(1), 274–276. <https://doi.org/10.7202/001740ar>

qui emprunte d'autres chemins que ceux du libéralisme. Et qu'il en soit ainsi ne doit pas occulter le fait qu'on peut trouver dans ces textes de stimulantes réflexions quant à la façon de penser le politique et le vivre-ensemble.

Frédéric Boily  
*Campus Saint-Jean, Université d'Alberta*

---

***Changer pour gagner? Les réformes des lois électorales en Belgique***, de Jean-Benoît Pilet, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 2007.

Ce livre de Jean-Benoît Pilet, *Changer pour gagner? Les réformes des lois électorales en Belgique*, est un peu le produit d'une époque. Une époque très faste pour les spécialistes des institutions politiques et en particulier des lois électorales, puisqu'elle a élargi le cercle des pays démocratiques et donné lieu à une multitude de réformes même au sein des démocraties établies. Sans compter une nuée de propositions de réforme qui ont entretenu l'intérêt pour leur objet d'étude. S'ils se plaignaient durant les années 1960 du peu d'intérêt que suscitaient les institutions politiques, ils sont désormais obligés de rappeler que tous les problèmes politiques ne peuvent être résolus grâce à une réforme institutionnelle.

On observe depuis quelques années dans la discipline une bifurcation vers de nouvelles voies d'analyse. Longtemps les politologues ont étudié les détails des mécanismes électoraux et tenté d'en cerner les conséquences politiques. Cette approche a permis d'informer le débat d'une façon supérieure. Désormais cependant, on se préoccupe de plus en plus des conditions qui permettent à une réforme de se concrétiser ou non. Du quoi, on est passé au comment.

C'est dans ce créneau prometteur que se situe l'ouvrage de Jean-Benoît Pilet. *Changer pour gagner?* analyse trois propositions de réforme envisagées en Belgique depuis les années 1990: le retour au scrutin majoritaire pour les élections législatives, l'élection directe des bourgmestres et l'avènement de listes de partis plus ouvertes à l'expression des préférences individuelles de l'électorat. La première réforme, prônée par les partis libéraux flamand et wallon, s'est heurtée à la résistance de toutes les autres formations politiques et n'a pas abouti. L'élection directe des bourgmestres ne s'est pas concrétisée non plus, bien que, en Wallonie à tout le moins, le bourgmestre sera désormais le candidat qui aura obtenu le plus de préférences individuelles sur la liste du parti de la majorité ayant obtenu le meilleur score. Enfin, on a réduit l'impact du mécanisme, appelé «l'effet dévolutif de la case de tête», qui renforçait la probabilité que les candidats placés au sommet de la liste d'un parti soient élus

au détriment de candidats davantage préférés par les électeurs. Ces chapitres sont précédés d'une histoire détaillée de la législation électorale belge depuis les origines du pays, qui replace les développements récents dans un contexte plus large.

L'intérêt de ce livre dépasse de loin cependant les frontières de la Belgique puisque son auteur a mis un soin particulier à l'élaboration du cadre théorique de son étude. Puisant abondamment dans la littérature mondiale, il a abordé la chronique de chaque réforme à l'aune d'une grille rigoureuse, exposée au chapitre II, qui tente d'identifier la multitude de facteurs en jeu, ce qui nous permet de dépasser les présomptions courantes et faciles, souvent démenties par l'expérience, du genre « les députés ne changeront jamais les règles du jeu puisque celles-ci ont permis leur élection ».

Le premier élément de cette grille est l'exploration des « éléments déclencheurs » de la réforme. Peuvent être considérés comme tels l'irruption d'un nouveau parti (un « intrus ») qui bouleverse le jeu établi ou, en son absence, une modification en profondeur du rapport de forces entre les partis déjà établis ; les crises de confiance profondes des citoyens envers leurs institutions ; les dysfonctionnements de la formule électorale en vigueur ; la chute du régime en place ; et l'augmentation du flou entourant les résultats électoraux.

Le second élément de la grille renvoie aux trois déterminants susceptibles d'expliquer le contenu des débats et les positions adoptées par les divers acteurs. En premier lieu vient, on s'en doute, le « jeu des intérêts », dont beaucoup croient à tort qu'il épuise le débat à lui tout seul. Cette dimension classique, l'auteur la décompose avec subtilité en distinguant trois objectifs susceptibles d'être poursuivis par un acteur politique : attirer des électeurs supplémentaires (*vote-seeking*), augmenter le nombre de ses sièges (*office-seeking*) et créer une configuration politique plus favorable à la réalisation de son programme (*policy-seeking*). Un bon exemple de ce dernier type de calcul rationnel est l'attitude des (rares) péquistes qui favorisent la proportionnelle parce que celle-ci favoriserait l'émergence de partis souverainistes d'extrême-gauche sur lesquels le Parti québécois pourrait compter pour former un gouvernement et éventuellement gagner un référendum. L'auteur ne manque pas de noter que les partis ne sont pas des blocs homogènes dont les intérêts se discerneraient d'emblée, et que leurs composantes peuvent fort bien définir leurs intérêts autrement que leurs dirigeants nationaux.

Une analyse des déterminants confinée aux intérêts se colore rapidement de cynisme, mais ce dernier constitue un écueil parce qu'il limite indûment le champ des motivations humaines. J.-B. Pilet y ajoute « l'influence des idées », trop souvent écartées comme des rationalisations sans intérêt, ainsi que « l'influence des variables contextuelles », par exemple la tradition historique du pays et la rigidité (ou la souplesse) du processus légal de réforme.

En conclusion, l'auteur synthétise le poids des divers éléments de la grille dans les débats belges. Parmi les éléments déclencheurs des réformes figurent trois évolutions de long terme (crise de confiance à l'égard de la classe politique, personnalisation croissante des élections, atomisation du corps électoral par rapport aux structures intermédiaires traditionnelles) et deux déclencheurs

conjuncturels (montée de l'extrême-droite, situations occasionnellement insolites créées par le fonctionnement du régime politique). Tous ces phénomènes ont amené la classe politique à rechercher des solutions institutionnelles ou à présumer que le fait d'en rechercher serait populaire dans l'électorat.

La section du livre (p. 220-222) portant sur la façon dont les partis belges ont « construit » leurs intérêts stratégiques respectifs est fascinante. Les politiciens cherchent de l'information et les politologues sont bien placés pour en fournir sous forme de simulations, d'études comparatives. On constate au passage que les modèles étrangers qu'ils privilégient sont fortement tributaires de la dimension culturelle : les Wallons se réfèrent à la France alors que les Flamands regardent du côté des Pays-Bas. Nombre de praticiens de la politique ont cependant le réflexe de préférer leur propre intuition si celle-ci contredit la science des experts. Au total, il en résulte parfois une forte incertitude qui tend à jouer au profit du *statu quo*.

Parmi les trois objectifs poursuivis par les partis, l'*office-seeking* et le *policy-seeking* se sont révélés prépondérants et le *vote-seeking* secondaire. Globalement, l'ouvrage confirme que, chez les différents acteurs, les considérations stratégiques l'emportent sur le poids des idées, ces dernières ayant de l'importance en cas d'incertitude chez un acteur quant à l'impact de la réforme.

Un lecteur canadien ne peut manquer de trouver extrêmement élitistes les processus de réforme examinés, phénomène qui n'attire guère l'attention de l'auteur. La tradition politique belge est fondée sur la connivence des élites (*elite accommodation*) au point qu'un changement aussi fondamental que le passage au fédéralisme en 1992 n'a pas fait l'objet d'un référendum. Dans les débats institutionnels évoqués dans ce livre, « le peuple » n'apparaît qu'en filigrane. Il n'est pas très content, on espère lui faire plaisir en proposant des réformes, mais on ne fait pas d'efforts particuliers pour le consulter et on sait bien qu'au bout du compte ses priorités sont ailleurs. En matière de débats institutionnels, les « belles âmes », qui croient que les institutions politiques, à l'évidence, sont l'affaire de tout le monde, tiennent moins le haut du pavé en Europe qu'en Amérique du Nord. Une explication est possible : bien représentés au sein des parlements grâce à la représentation proportionnelle (malgré l'ajout récent d'un seuil de représentation de 5 %), les micro-partis belges ne sentent pas le besoin (comme il arrive sous d'autres cieux) de remédier à leur absence des lieux de pouvoir en se camouflant derrière des mouvements « citoyens » qui noyautent les lieux de consultation qu'on sent le besoin de leur concéder.

L'ouvrage prometteur de Jean-Benoît Pilet ambitionnait de fournir « un apport significatif à la construction du savoir sur les réformes électorales » (p. 14). Cet objectif a été sans nul doute atteint, et toute tentative future d'analyser les débats en matière de réforme électorale devra s'appuyer sur les balises théoriques que pose cette contribution majeure.

Louis Massicotte

*Chaire de recherche sur la démocratie et les institutions parlementaires,  
Université Laval*